



- Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaire
- Observatoire des armements

Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 19 • 5-2016

Lettre d'information parlementaire

A l'initiative d'une majorité d'États non dotés de l'arme nucléaire — c'est-à-dire qui ont accepté de renoncer à développer cette arme de destruction massive en contrepartie de l'engagement des États déjà dotés de négocier un désarmement nucléaire — l'Assemblée générale des Nations unies va débattre cet automne de l'ouverture en 2017 de négociations pour un traité d'interdiction des armes nucléaires.

Quelles actions parlementaires ?

Nous sommes à l'aube d'une avancée majeure et nous souhaitons que les parlementaires s'en emparent et interpellent notamment le Président qui en février 2015 à Istres clamait « partager l'objectif de l'élimination totale des armes nucléaires, quand le contexte stratégique le permettra ». Nous y sommes !

L'avancée de ces négociations à l'ONU, doit enfin ouvrir la porte à un véritable processus de débats démocratiques dans les assemblées parlementaires portant sur l'ensemble des enjeux de la politique de dissuasion nucléaire. Cette étape préliminaire et obligatoire est le seul moyen de pouvoir avancer sereinement et de faire évoluer les consciences pour aboutir alors par une loi ou une autre procédure (type référendum comme c'est actuellement proposé) à ce que déjà 182 États à travers le monde ont fait : renoncer aux armes nucléaires.

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

Actualité internationale

ÉTATS-UNIS

Vers une politique de non emploi en premier de l'arme nucléaire ?

Le co-président du PNND, le sénateur Markey et huit autres parlementaires ont envoyé une lettre au président Obama le 20 juillet pour lui demander d'adopter une politique de non utilisation en premier des armes nucléaires et d'annuler des plans de lancement sur alerte. Pour ces parlementaires, en adoptant une telle politique, les États-Unis pourraient influencer positivement les doctrines nucléaires des autres États dotés d'armes nucléaires (en particulier en Asie) ; ce qui permettrait de réduire le risque de catastrophe nucléaire et améliorerait les perspectives de nouvelles réductions nucléaires avec la Russie.

http://www.pnnd.org/sites/default/files/i/doc/Materials/7-20-16_ejm_letter_to_president_obama_on_nuclear_weapons.pdf



KAZAKHSTAN

Conférence internationale avec le PNND

Le 29 août — 6^e Journée internationale de l'interdiction des essais nucléaires de l'ONU — le Sénat et le ministère des Affaires étrangères du Kazakhstan ont organisé avec le PNND une conférence internationale « Construire un monde sans armes nucléaires », réunissant plus de 200 parlementaires à Astana (dont, par exemple, Alain Ficini de **Monaco**, Stéphane Crusnière de **Belgique**, David Cunliffe de **Nouvelle Zélande**, James Walsh d'**Irlande**, Yassin El-Husban de **Jordanie**, Klaus Buchner **eurodéputé allemand**), maires, leaders religieux des 5 continents et ouverte par le président Nazarbayev. À l'issue de cette conférence une déclaration fut entérinée : « La vision d'Astana : du brouillard radioactif vers un monde sans armes nucléaires » appelant notamment les gouvernements à « réduire les risques d'utilisations d'armes nucléaires en mettant hors d'état d'alerte toutes les forces nucléaires prêtes à l'emploi, et en adoptant une politique de non-emploi en premier » (point 4) et à « commencer les négociations multilatérales en 2017 pour interdire et éliminer les armes nucléaires » (point 6).

<http://astanaconf2016.org>



PAYS-BAS

Débat parlementaire

Le 13 septembre, le Parlement néerlandais a tenu un débat général portant sur la Première commission « Désarmement et sécurité internationale » de l'Assemblée générale de l'ONU. La volonté exprimée par une

Deux questions à...

M^{me} Natalia Diaz Quintana,

députée, Assemblée législative du Costa Rica, co-présidente du PNND



Quelle est votre action sur le désarmement nucléaire au sein de votre parlement ?

Le Costa Rica a décidé en 1948 d'abolir son armée. Depuis lors, nous sommes un pays pacifique qui croit dans la négociation entre les États et dans le droit international comme doctrine de défense. Mon pays a toujours été sur le devant de la scène concernant le désarmement dans tous les domaines, sur les armes nucléaires comme sur le récent Traité sur le commerce des armes. Les parlementaires se sentent tous concernés par ce sujet, ainsi 56 des 57 membres ont signé l'Appel mondial des parlementaires pour l'interdiction des armes nucléaires émis par le PNND et ICAN. C'est une vraie preuve de notre intérêt sur ce sujet. Outre le travail de suivi lors de l'Assemblée interparlementaire (UIP) que je réalise depuis 2014 avec mes collègues, nous avons débattu et fait passer chaque année une motion sur ce sujet. Ce 8 août, j'ai ainsi promu une nouvelle motion qui vient « appuyer le gouvernement du Costa Rica dans l'appel qu'il fait, avec d'autres gouvernements, à l'Organisation aux Nations Unies d'une conférence en 2017, pour négocier un instrument juridiquement contraignant pour interdire les armes nucléaires, en vue de leur élimination totale ». Quarante-neuf parlementaires de cette Assemblée ont approuvé cette motion.

Pourquoi vous sentez-vous autant concernée sur ce sujet, alors que votre État est situé dans une zone exempte d'arme nucléaire ?

Mon pays est effectivement membre du traité de Tlatelolco, dont nous fêtons le 14 février 2017, le cinquantième anniversaire. Si je compare la situation géographique de mon pays à, par exemple, celle du Kazakhstan, nous sommes très éloigné géographiquement, mais nos deux pays ont compris que la route vers un monde sans arme nucléaire signifie une sécurité réelle et complète pour notre population, notre environnement et la préservation de notre culture. Car il faut bien être conscient que toute catastrophe nucléaire militaire ne s'arrêterait pas aux frontières d'un État, mais aurait des conséquences mondiales, donc, des effets directs sur mon pays.

majorité d'États (voir page 3) pour que se tienne en 2017 une conférence créant un instrument juridique interdisant les armes nucléaires, fut au cœur des discussions. Si le gouvernement aborde une posture opposée à cette conférence, le Parlement semble au contraire plus ouvert à une telle démarche.

EUROPE

Des parlementaires interrogent sur l'interdiction des armes nucléaires

Alors que le groupe de travail sur le désarmement nucléaire de l'ONU (OEWG) recommande à l'Assemblée générale de convoquer une conférence en 2017 pour négocier un traité d'interdiction des armes nucléaires, des parlementaires européens ont interrogé leur ministre des Affaires étrangères respectif pour comprendre pourquoi leur État s'était abstenu ou avait voté négativement contre cette recommandation. Ainsi, Isabelle Chevalley du **Conseil national Suisse**, Stéphane Crusnières et Muriel Gerken membres de la **Chambre des Représentants de Belgique**, Jean-Jacques Candelier député de l'**Assemblée nationale française** (QE n° 99082), attendent désormais une réponse concrète, alors même que plus de 15 000 armes nucléaires sont toujours stationnées dans les arsenaux de 9 États...

POLYNÉSIE

Suivi des essais nucléaires

Bruno Barrillot, co-fondateur de l'Observatoire des armements, a été nommé officiellement (après avoir été licencié en 2013) par le conseil des ministres de la Polynésie française en qualité de responsable de la Délégation pour le suivi des conséquences des essais nucléaires (DSCEN).

Les missions de ce service sont notamment de faire toutes propositions et recommandations en matières environnementale, sanitaire, sociale, économique, foncière, immobilière et culturelle, au niveau des conséquences des essais nucléaires. Concrètement, la délégation travaillera notamment sur la réhabilitation de Hao et de Moruroa, sur les modifications à apporter à la loi Morin et la mise en place d'un centre de la mémoire en Polynésie sur cette période...

Du côté de la société civile



UNFOLD ZERO est une coalition d'organisations internationales pour favoriser les initiatives des Nations Unies pour parvenir à un monde exempt d'armes nucléaires. Cette ONG engage tous les acteurs de la société civile à mettre en œuvre la première résolution de l'ONU, adoptée par consensus, le 24 janvier 1946. Celle-ci demandait « l'élimination des armements nationaux, les armes atomiques et toutes autres armes importantes permettant des destructions massives ».

<http://www.unfoldzero.org/>

L'OEWG recommande d'interdire les armes nucléaires !

Ce vendredi 19 août, l'adoption — à une large majorité — du rapport du Groupe de travail de l'ONU sur le désarmement nucléaire, marque une étape extrêmement importante dans la mise en œuvre d'un monde sans armes nucléaires. Comme l'a souligné immédiatement l'ambassadeur du Mexique Jorge Lómonaco : « C'est la contribution la plus importante au désarmement nucléaire depuis deux décennies. »

En effet, comme nous vous en avons informé tout au long de cette année (notamment à travers les *Lettres* n° 1, 2, 4), le Groupe de travail à composition non-limitée, qui a tenu ses 3 sessions à l'ONU (à Genève en février, mai et août) vient de rendre ses conclusions, adoptées à une large majorité.

Si son rapport inclut des recommandations pour augmenter la transparence des arsenaux, pour réduire le risque d'utilisation en premier d'arme nucléaire, il faut surtout retenir qu'il recommande en son point 67 qu'une conférence se tienne l'année prochaine (2017) pour négocier « un instrument juridiquement contraignant pour interdire les armes nucléaires, ce qui conduira à leur élimination totale ».

Cent sept États d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, d'Asie du Sud-Est et du Pacifique ont approuvé cette proposition de convoquer une conférence pour interdire les dernières armes de destruction massive à ne pas l'être encore. En Europe, cette volonté est supportée par l'Autriche, Malte, l'Irlande. Parmi les autres États européens, nous pouvons observer de réelles divisions. Ainsi, la majorité des membres de l'Otan

(alliance nucléaire) sont contre, mais certains de ses membres majeurs (Norvège, Allemagne, Pays-Bas) ont préféré s'abstenir et s'aligner sur les votes de la Suisse ou encore de la Suède ; démontrant ainsi une volonté d'ouverture. Toutes les puissances nucléaires — qui sont fermement opposées à cette recommandation — ont pratiqué la politique de la chaise vide. La situation est simple : l'ambassadeur thaïlandais Thani Thongphakdi, président de ce Groupe de travail va transmettre à l'Assemblée générale des Nations Unies ce rapport. Lors des débats qui se tiendront au sein de la Première commission (« Désarmement et sécurité internationale ») de cette Assemblée, un groupe d'États (comprenant certainement le Mexique, la Malaisie, le Brésil, l'Autriche...) vont proposer, en s'appuyant sur cette recommandation n° 67, une résolution contenant un mandat de travail pour créer ce futur traité.

Désormais, il reste à savoir si cette résolution sera votée (*a priori* oui, une majorité d'État étant favorable à ce processus) ? Qu'elle sera exactement son contenu (mandat de travail ou simple mandat de proposition) ? Comment vont réagir les puissances nucléaires — et la France en particulier ? Et à observer si des pressions seront exercées à l'encontre de certains États favorables à cette future résolution...

LE RAPPORT À LIRE :

[http://www.unog.ch/80256EDD006B8954/\(httpAssets\)/CAD29339B0DCE9CC1258013006ECB79/\\$file/A-AC.286-CRP.2-rev+2016.08.18+\(clean+as+circulated\).pdf](http://www.unog.ch/80256EDD006B8954/(httpAssets)/CAD29339B0DCE9CC1258013006ECB79/$file/A-AC.286-CRP.2-rev+2016.08.18+(clean+as+circulated).pdf)

La dissuasion nucléaire en bref...

Perte capacitaire de SNA • Le sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) *Rubis* va être retiré du service actif au début de l'année 2017. Sur les 6 SNA que compte la marine nationale, il n'en restera de fait que 5 pour les deux prochaines années puisque l'arrivée du *Suffren* — premier *Barracuda* — n'est pas attendue avant la fin d'année 2018... Cette perte capacitaire pose la question de la crédibilité de la composante nucléaire sous-marine pour les 24 prochains mois. En effet, les SNA en sont des éléments essentiels, car ils assurent la protection des SNLE. Or, avec seulement 5 bâtiments, ces missions seront-elles assurées correctement ? Sachant que déjà le taux de disponibilité des 6 SNA était en 2015 seulement de l'ordre de 55 %...

Déconstruction atomique • Le démantèlement du SNA *Rubis* se fera dans le port militaire de Cherbourg. Il va ainsi rejoindre les 6 SNLE qui sont en attente de démantèlement complet ; un processus long (nous parlons de décennies), coûteux et dangereux, puisque cela implique le démantèlement de réacteurs atomiques...

Plongée d'Areva TA • La société Areva TA (ex-Technicatome), spécialisée dans la propulsion nucléaire navale est en court de rachat par l'État, DCNS, le CEA et la

société Dassault. Mais la répartition de cette entreprise stratégique semble plus compliquée que prévu, Serge Dassault renâclant de mettre la main au portefeuille, selon *Le Canard enchaîné*...

120 milliards pour la dissuasion nucléaire ! • En 2015, le sénateur (LR) Jacques Gautier, avait révélé que le budget annuel de la dissuasion serait à hauteur de 6 milliards d'euros. Désormais, ce chiffre — utilisé par tous — est présenté comme s'il avait déjà été voté alors que ce n'est pas encore le cas ! De plus, ce budget serait appliqué selon les sources journalistiques, think tank et certains parlementaires sur 20 ans... Très étonnant de voir qu'aucun parlementaire ne réagisse, car il est question de 120 milliards d'euros : soit annuellement 2,5 Mds€ pour les investissements supplémentaires liés à la modernisation de cette force plus 3,5 Mds€ pour les dépenses d'équipement nécessaire à son fonctionnement. Ce chiffre est une estimation basse car les coûts des programmes ne sont jamais respectés (lire le rapport public de la Cour des Comptes, 2010). De plus, ni les pensions des militaires, ni surtout les coûts liés au démantèlement des armes, vecteurs (missiles de croisière et balistique) porteur (sous-marin) et à la gestion des déchets engendrés ne sont pris en compte !

QUESTION

Des pressions contre les États « désarmeurs »

Le 29 août, durant la conférence internationale « Construire un monde sans armes nucléaires » à Astana, Kazakhstan, Anita Friedt première sous-Secrétaire d'État américaine adjointe pour la politique nucléaire et stratégique, a indiqué que les États-Unis « rejettent le rapport final du Groupe de travail à composition non limitée sur le désarmement nucléaire » et que « les États-Unis appellent tous les États à rejeter les efforts irréalistes visant à interdire les armes nucléaires. » Cette position n'est pas très étonnante quand on sait que les États-Unis — comme la France et les autres puissances nucléaires — ont volontairement refusé de participer à ce Groupe de l'ONU.

M/M^{me} le Député(e) M/M^{me} le Sénateur demande au ministre des Affaires étrangères si la France exerce des pressions sur les États qui ont décidé d'approuver la recommandation de mettre en œuvre en 2017 une conférence pour créer un instrument juridique interdisant les armes nucléaires ?

QUESTION POUR LES PARLEMENTAIRES FRANCOPHONES

Vote à l'Assemblée générale de l'ONU

Cette Lettre est adressée à l'ensemble des parlementaires francophones, c'est pourquoi nous avons décidé de proposer une question qui peut être déposée par chacun dans son Parlement.

Le Groupe de Travail, au sein des Nations Unies relatif au désarmement nucléaire a remis ses conclusions ce 19 août 2016. Son rapport recommande notamment l'organisation d'une conférence en 2017 pour « négocier un instrument juridiquement contraignant pour interdire les armes nucléaires, qui conduira à leur élimination totale ». Selon toute vraisemblance une résolution devrait être votée à l'Assemblée générale de l'ONU pour établir un mandat de travail créant ce futur traité d'interdiction des armes nucléaires en 2017.

M/M^{me} le Député(e), M/M^{me} le Sénateur souhaite savoir quelle décision de vote (positif, négatif, abstention) notre diplomatie adoptera ?

**Reaching Critical Will**

Reaching Critical Will est le programme consacré au désarmement par la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (WILPF). C'est sans doute le meilleur site d'information sur les processus de l'ONU, avec notamment la publication de compte-rendu réguliers des réunions liées aux armes conventionnelles ou de destruction massive. Une source à suivre fortement à l'approche des débats de la Première commission de l'ONU « Désarmement et sécurité internationale »

<http://www.reachingcriticalwill.org>

Retrouvez les numéros de la *Lettre* sur :

<http://www.pnnd.org/pnnd-france-lettre-d-information-parlementaire>

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@jmc_nonukes



L'Observatoire des armements et le PNND France sont membres du comité de pilotage d'ICAN France - Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires lancée en 2007. Présente dans 95 pays, elle regroupe 424 organisations non-gouvernementales partenaires.

POUR EN SAVOIR PLUS : www.icanfrance.org et www.icanw.org/



Le réseau des **Parlementaires pour la non-prolifération et le désarmement nucléaire (PNND)**, est un forum international non partisan pour les législateurs. Ce réseau mondial (Australie, Allemagne, États-Unis, Finlande, France, Israël, Jordanie, Japon, Kazakhstan, Norvège, Royaume-Uni, Pakistan...) réunit plus de

800 parlementaires (19 en France) provenant de plus de 80 pays. Le PNND offre une variété de forums, d'initiatives, dans lesquels les législateurs peuvent apprendre les uns des autres à collaborer sur des mesures nationales, régionales et internationales. Il s'agit notamment de conférences, de newsletters, de séminaires et de contacts entre collègues parlementaires dans le but d'empêcher la prolifération et pour parvenir au désarmement nucléaire.

PLUS D'INFORMATION SUR LE PNND : www.pnnd.org/fr

CONTACT : Jean-Marie Collin, *directeur France et pays francophones*, jeanmarie@pnnd.org • 06 37 94 62 41



L'**Observatoire des armements** est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information trimestrielle, *Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATION SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, *directeur*, patricebouveret@obsarm.org • 04 78 36 93 03